REFLETS morges
VILLE DE MORGES

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – NOVEMBRE 2021 – REFLETS N°44

2 Plan lumière
Moitié moins d'énergie

5 Portrait
Marielle Blanc

8 Engagement
Noël solidaire

4-5 Sociétés locales – diverses et dynamiques

Éditorial

La Ville de Morges compte plus d'une centaine d'associations et de sociétés locales actives sur son territoire dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, la nature, l'entraide ou la sécurité. Les activités qu'elles proposent sont synonymes de loisirs, de formation ou encore de liens sociaux. Il y en a pour tous les âges, des enfants jusqu'aux aîné·es. Il est beau de constater la diversité de notre tissu associatif. Au nom de la Municipalité, j'aimerais honorer et remercier chaleureusement toutes les personnes qui s'engagent bénévolement afin de faire vivre ces associations. Offrir de son temps et de son énergie pour transmettre sa passion et ses connaissances, entraîner, encourager, rendre service, aller à la rencontre de l'autre ou vivre une expérience ensemble: toutes ces actions participent à façonner la convivialité de notre ville. Cette contribution citoyenne est souvent discrète, elle peut parfois paraître anodine, mais elle est un réel enrichissement pour la vie des Morgiennes et des Morgiens. La Ville est reconnaissante de pouvoir compter sur un tel engagement.

Plusieurs bénévoles m'ont confié qu'à travers leur participation à des activités associatives, elles et ils ont pu tirer de nombreuses satisfactions. Des rencontres dans ce cadre ont même donné naissance à de belles amitiés.

Ces derniers mois ont souvent entravé le bon déroulement des nombreuses activités et services offerts par les sociétés locales. La Municipalité en est consciente et tient à témoigner son soutien. Elle encourage la population à participer et à soutenir ces associations lors de la reprise de leurs activités. Donner un coup de projecteur sur le tissu associatif de notre ville, c'est une manière de le mettre en valeur, de vous permettre de le découvrir ou peut-être, de vous inviter à rejoindre l'association, le club ou la section régionale de votre choix. La vie locale est belle lorsqu'on y participe!

Mélanie Wyss,
syndique

Bons gestes pour le chauffage en hiver – bien utiliser son bouton de radiateur

Bon à savoir : les radiateurs équipés d'une vanne thermostatique permettent d'économiser de l'énergie. Les chiffres inscrits sur la vanne correspondent chacun à une température : « 1 » = 15°C, « 2 » = 17°C, « 3 » = 19-20°C, « 4 » = 22°C, etc. Une fois la température choisie, celle-ci restera constante grâce à un système automatique qui permet d'adapter la chaleur.

En effet, si la température monte à cause de l'effet du soleil ou en raison des nombreuses personnes dans la pièce, la vanne réagit en se fermant.

Ce mécanisme permet de réduire jusqu'à 20 % le montant de la facture, ce qui correspond à une économie d'environ CHF 130 pour un appartement moyen chauffé au gaz !

En raison de cette réaction automatique, quand on ouvre les fenêtres pour aérer longtemps ou pour dormir, il ne faut pas oublier de fermer la vanne. Dans le cas contraire, le mécanisme réagit en chauffant la pièce pour compenser, gaspillant inutilement de la chaleur.

Giada Darini,
chargée de projet en environnement

PLAN LUMIÈRE

Consommation d'électricité diminuée de moitié

C'est la fin d'un programme d'investissement sur six ans, consacré au développement cohérent et économique de l'éclairage public. En automne 2015, le Conseil communal accordait en effet un crédit de CHF 1'150'000 pour un « Plan Lumière ». Bilan avec Alain Jaccard, chef du Service Infrastructures et gestion urbaine, et Damien Baumgartner, responsable de l'électricité communale.

***Reflets :* À ce jour, où en est-on avec le Plan lumière de la Ville de Morges ?**
Alain Jaccard (AJ) : Nous arrivons au terme des remplacements prévus dans le cadre du préavis. Il nous reste à finaliser quelques améliorations technologiques grâce au système de détection développé ces deux dernières années.

Quelles sont les économies réelles d'électricité concernant l'éclairage public depuis 2015 ?
Damien Baumgartner (DB) : Nous avons réduit notre consommation d'électricité de 57 %, soit plus de 300'000 kW/h par année. Cette forte diminution a été possible grâce aux progrès techniques, mais également en raison des chantiers sur certains quartiers de la ville impliquant le renouvellement complet des services.

Quels ont été les axes principaux ?
DB : Nous avons remplacé la totalité des lampes à vapeur de mercure ainsi que les luminaires à faible rendement, ce qui représente plus de 750 points lumineux. Tous ces éléments ont été remplacés par des éclairages de type LED couplés pour certains à une technologie appelée « Citytouch ». Cette dernière, mise en place dans l'ensemble du centre-ville, permet de commander chaque lampadaire de manière spécifique ou en groupe.

Un des objectifs du Plan lumière est également de lutter contre la pollution lumineuse. Qu'est-ce qui a été réalisé à ce sujet ?
AJ : Le remplacement des luminaires permet d'éclairer de manière plus précise les zones que nous voulons mettre en lumière. D'autre part, l'intensité de l'éclairage est diminuée de 50 % de minuit à 5 h du matin sur les axes routiers. Pour le centre-ville, la diminution d'intensité est effective depuis 22 h.

Stanley Mathey,
chef de l'Office des parcs et promenades

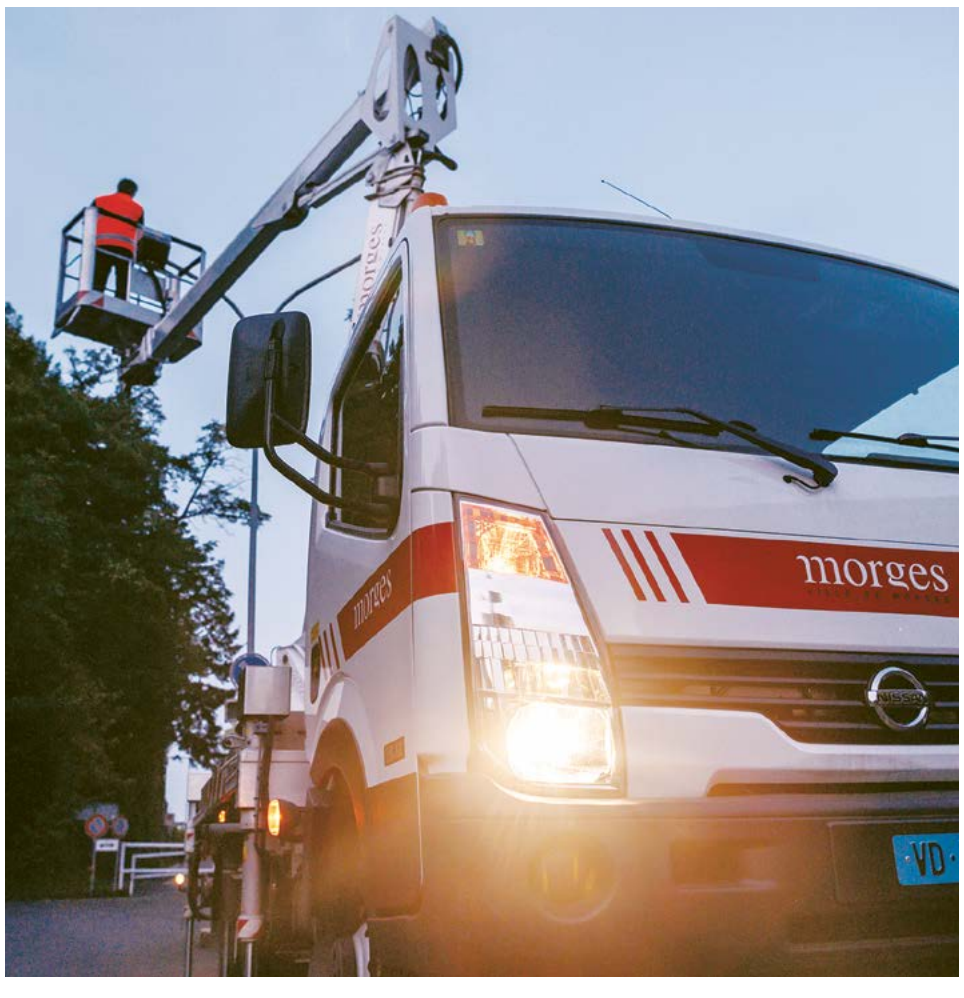

À VÉLO

La ville de demain est en selle

En Suisse, les transports sont responsables de 32 % des émissions de gaz à effet de serre. Bonne nouvelle : l'utilisation croissante du vélo à Morges permet d'avoir un impact sur la qualité de l'air, la pollution sonore et les émissions de CO_2.

Le fonds d'encouragement pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables accorde notamment des subventions pour l'achat de vélos électriques et traditionnels.

Morges pédale plus que jamais
Entre 2015 et 2020, les vélos subventionnés ont augmenté de 492 % pour les vélos électriques et de 239 % pour les vélos traditionnels, et ça continue en 2021 ! Rien qu'en 2020, ce sont 309 vélos qui ont bénéficié de subventions.

Cette excellente nouvelle témoigne d'un réel engagement de la population et des entreprises morgiennes à participer à la transition écologique, tout en assurant des bénéfices pour la santé publique et la qualité de vie en ville.

Un impact sur la préservation de l'environnement
Si chacun de ces 309 vélos subventionnés en 2020 parcourait une distance de 5 km par semaine à la place d'une voiture, ils cumuleraient une distance totale de 80'560 km par année. L'équivalent parcouru en voiture à essence de taille moyenne[1] émettrait plus de 25 tonnes de CO_2, soit 25 allers-retours Paris-New York en avion, ou la quantité de carbone que peuvent absorber 1'250 arbres en une année.

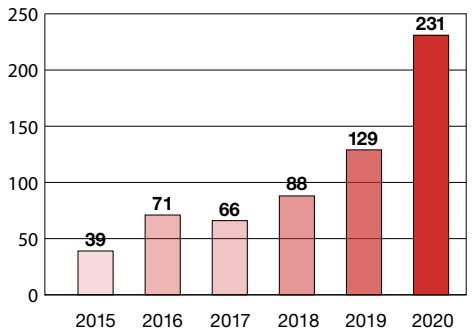

Vélos électriques subventionnés par année

L'administration aussi à bicyclette
La ville de demain est de la responsabilité de toutes et tous. Le personnel communal se bouge aussi pour le climat par le biais du plan de mobilité de l'administration. Il réalise la grande majorité de ses déplacements professionnels à vélo ou en transports publics.

Marc Bungener,
délégué à l'environnement

[1] D'après le calculateur CO_2 de Myclimate.org

Nouvel aménagement pour les cyclistes

Traverser la Grand-Rue de Morges à vélo est désormais possible depuis l'avenue Ignace-Paderewski. Un aménagement routier et un panneau de signalisation ont été mis en place afin d'informer la population de cette nouvelle liberté accordée aux cyclistes. Par ailleurs, les vélos roulent « à l'anglaise » à cet endroit du centre-ville ; c'est-à-dire que le tracé jaune au sol est dessiné à gauche de la route au lieu de se retrouver sur la droite. Cette logique vise à fluidifier la circulation et à mieux sécuriser les mouvements.

Ce nouvel aménagement améliore ainsi le confort des cyclistes dans leurs nombreux déplacements rendus, jusqu'à présent, impraticables dans l'autre sens.

Finalement, permettre à la mobilité douce d'être bidirectionnelle à cet endroit est une belle opportunité pour la ville et les adeptes des deux-roues.

Toutes les informations importantes sur les transports et la mobilité disponibles sur : **morges.ch/mobilite**

Alexandra Wasserfallen,
stagiaire en mobilité

PARCS EN HIVER

Une atmosphère qui incite au calme et à la quiétude

Véritables poumons verts, les parcs publics qui font la réputation de la ville de Morges sont particulièrement prisés durant la saison estivale. On aurait tendance à l'ignorer, mais ces authentiques havres de paix offrent d'autres curiosités pendant la période froide, lorsque la nature est au repos, invitant à la balade et à l'émerveillement.

Observer les squelettes des arbres, invisibles en été, permet de comprendre la robustesse de ces êtres parfois multicentenaires. Imaginer les bulbes des tulipes en train de fabriquer leurs racines afin d'offrir un somptueux spectacle coloré au printemps, c'est l'occasion de se réjouir de voir ce monde végétal se réveiller au retour des beaux jours.

Plus bas, dans le sous-sol, toute une vie discrète se poursuit loin des regards. C'est en surface qu'est visible le résultat de l'indispensable travail de régénération du terrain réalisé par les vers de terre. Prendre le temps d'observer le merle dans sa quête incessante de nourriture, c'est se rappeler qu'en hiver les arbustes et les arbres font office de garde-manger pour la faune sauvage. C'est le cas notamment pour l'écureuil, que l'on peut facilement apercevoir voltiger d'un arbre à l'autre. La période hivernale est également idéale pour admirer les va-et-vient incessants des oiseaux en train de construire leur nid, en prévision d'un printemps symbole de renouveau.

Période propice aussi à l'entretien

Les êtres humains ne sont pas en reste. Le personnel de la Ville effectue certaines tâches d'entretien des parcs durant l'hiver, afin que la population puisse profiter pleinement dès l'arrivée des beaux jours de l'extraordinaire spectacle offert par la nature en plein éveil. Cela consiste principalement à tailler les arbres et arbustes, découper des bordures de gazon pour souligner les tracés des cheminements, remettre en état les revêtements piétonniers, planter divers végétaux ainsi qu'entretenir le mobilier, dont les centaines de bancs publics qui sont disséminés sur le territoire de la ville. À cela s'ajoute l'aménagement d'abris, à l'aide de branchages et de feuilles mortes, pour offrir des refuges douillets à divers petits animaux.

La vie de nos parcs ne s'arrête donc pas en hiver. Bien au contraire : ces écrins de nature en ville offrent un espace favorable à la réflexion sur notre rapport à la vie. C'est aussi l'occasion de méditer sur l'importance de la biodiversité, essentielle à la préservation de tous les êtres vivants.

Eric Hostettler,
chef de l'Office de la propreté urbaine

SOINS AUX ARBRES

Ce n'est pas la taille qui compte

Contrairement à une croyance très répandue, selon laquelle il faudrait tailler les arbres en hiver, ces derniers n'ont pas besoin d'être taillés pour prospérer. Un coup de scie mal porté est une entrée pour les maladies et les champignons, et crée des faiblesses mécaniques sur l'arbre.

Pour qu'un végétal soit capable de gérer correctement une plaie de taille, elle ne doit pas dépasser 5 centimètres de diamètre et doit respecter la forme naturelle de la plante.

Comment éviter les interventions de taille ?

Les arbres sont taillés pour correspondre aux besoins des humains en termes de sécurité, de rendement, d'espace, d'ensoleillement, etc. Le choix de la plante et de son emplacement, ainsi qu'un bon suivi dans les premières années de croissance sont essentiels. Le bon arbre placé au bon endroit se contentera des interventions suivantes : taille de formation avec suppression des défauts sur les arbres jeunes, suppression des branches cassées et coupe des branches malades ou mortes.

Il est primordial de choisir un arbre en imaginant sa taille à l'âge adulte. Lorsque la place manque, mieux vaut opter pour un arbre formé dès son jeune âge pour garder une dimension restreinte. La régularité des interventions permettra alors de se limiter à la coupe de branches de petit diamètre, bien gérées par la plante. Il n'y a donc pas de meilleure saison pour tailler un arbre.

Lara Graz,
adjointe technique à l'Office des parcs et promenades

GRAND ANGLE

SOCIÉTÉS LOCALES

ZEN DO RYU ET SAUDADE

Deux sociétés au croisement des arts

Rencontre de deux sociétés locales morgiennes, l'association Zen Do Ryu avec Miguel Feo et la compagnie Saudade avec Cathy Stalder, qui manient l'art côté sport ou côté culture.

***Reflets :* Qui êtes-vous ?**

Miguel Feo (MF) : Notre club d'arts martiaux japonais fête cette année ses 15 ans d'existence. Forte de plus de 300 membres de tout âge, cette école a pour vocation d'enseigner des pratiques, mais surtout des valeurs et un code moral qui sont le fondement de toutes les disciplines martiales japonaises. De nombreux cours sont proposés, dont l'un à l'attention des femmes souhaitant s'initier et s'exercer à l'autodéfense. Il faut relever l'étonnement des pratiquantes lorsque celles-ci se rendent compte que des mouvements simples et précis suffisent à se libérer de nombreuses formes d'agression physique, sans pour autant avoir besoin d'être forte ou grande.

Cathy Stalder (CS) : Nous sommes un collectif interdisciplinaire de comédien·nes et musicien·nes créé en 2016. Nous privilégions le théâtre musical avec une ouverture à toutes les disciplines. D'ailleurs, nos deux premiers spectacles mêlent théâtre, musique et cuisine !

Quels sont vos projets ?

MF : Après presque 2 ans de travail, l'ensemble de l'association est très fier de présenter un moyen-métrage, intitulé *KACHIKAN : les valeurs des arts martiaux,* qui est à l'affiche pendant le mois de novembre au Cinéma Odéon à Morges. Ce film, qui ne devait être au départ qu'un clip, met en scène les jeunes, mais aussi des femmes pratiquant le *laido*, soit l'art du maniement du sabre japonais.

CS : Nous sommes en train de créer un nouveau projet, *Propre en ordre,* qui a pour thématique les 50 ans du droit de vote des femmes. Ce spectacle est le fruit d'une recherche sur les pionnières du suffrage féminin en Suisse. Nous avons étudié les livres d'histoire, les essais, les articles, les biographies et les films sur le sujet afin de proposer une pièce de théâtre sous forme d'émission télévisée. L'idée est de faire découvrir des figures majeures de cette lutte de manière ludique et divertissante.

Émilie Jaccard, déléguée au sport
et **Ludivine Guex,** cheffe de l'Office de la culture

Les 26 et 27 novembre, retrouvez ces deux sociétés dans le cadre de l'évènement organisé par la Ville de Morges : « Un week-end au pluriElles ».

LIMITLESS

L'association qui repousse les limites

Fondée en décembre 2020 et reconnue comme société locale morgienne récemment, l'association Limitless (« sans limite ») a pour objectif de permettre à toute personne en situation de handicap physique ou cognitif d'accéder à la pratique de sports dits « à sensations ».

Pour Jodie Reigner et son compagnon, actifs professionnellement dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap, tout est parti d'un constat : cette frange de la population ne trouve pas toujours son compte dans les activités sportives habituellement proposées. C'est ainsi qu'est née Limitless, dirigée par Jodie Reigner. L'association propose des activités sportives telles que le skate, le paddle, le surf ou encore le parkour.

Des sessions sportives abordables

Depuis, une quarantaine d'enfants et d'adolescent·es ont déjà pu découvrir et pratiquer des sports à sensations. Les bénéfices sont multiples : plaisir, estime de soi, épanouissement, sans oublier le développement des capacités motrices et sensorielles, telles que l'équilibre et la coordination. Ces jeunes bénéficient d'un encadrement assuré intégralement par des bénévoles. Autre point fort de l'offre : grâce à des recherches actives de financements, ces sessions sportives sont proposées au même tarif que celles à l'attention des jeunes valides. Environ la moitié des coûts est supportée par l'association.

De la suite dans les idées

Grâce à une collaboration avec La Pyantse, une petite société suisse de fabrication artisanale de skateboards, l'association est en train de créer une marque de skate adapté. La vente de ces planches à roulettes permettra d'assurer une partie de l'autofinancement. Parallèlement à ce projet, Limitless entreprend des démarches pour faire reconnaître certaines activités comme un moyen de thérapie. Jodie Reigner y verrait une étape importante dans la reconnaissance des bienfaits de ces sessions encadrées sur les jeunes qui y participent.

Émilie Jaccard,
déléguée au sport

Règlement pour les nouvelles sociétés locales

Le 30 août 2021, le règlement municipal relatif à l'octroi du statut de société locale est entré en vigueur. Il s'adresse aux associations et fondations dont le siège se trouve à Morges ou dont les activités culturelles, sportives, sociales ou de loisirs présentent un ancrage local avéré. La société doit être à but non lucratif, ouverte à toutes et tous, et proposer des activités régulières visant l'intérêt général et s'adressant à l'ensemble de la population morgienne.

Ce statut permet à la société de figurer dans la liste des sociétés locales morgiennes et de bénéficier de tarifs préférentiels sur la location de salles et de matériel communal.

Pour plus d'informations sur la procédure, la société doit s'annoncer auprès du service concerné en fonction du type d'activité proposé :

- activités culturelles, loisirs ou diverses à l'Office de la culture (culture@morges.ch) ;
- activités sportives à l'Office des sports (sports@morges.ch) ;
- activités sociales à la Direction Cohésion sociale, logement et sécurité (cohesion.sociale@morges.ch).

José Gomes Da Costa,
chargé de projets en communication

GRAND ANGLE

LIEN SOCIAL
Être bénévole et s'engager pour améliorer le monde

Quel est le point commun entre Français en Jeu, Poésie en Mouvement ou l'Amicale des Dragons ? Toutes ces associations font partie des sociétés locales de Morges.

L'origine du terme *société* date du XIXe siècle, « le siècle des sociétés ». À cette époque, le terme était plus répandu que celui d'*association,* mais il s'agissait déjà d'un groupe social œuvrant pour une même cause. Aujourd'hui, on peut définir l'association comme un groupement de personnes volontaires, réunies autour d'un projet commun ou partageant des activités, sans chercher à réaliser de bénéfices. Elle exerce ses activités dans des secteurs très variés, tels que le sport, la culture, le social, l'humanitaire, la promotion d'idées ou d'œuvres, ou encore la défense des intérêts de ses membres.

Les associations sont constituées de citoyen·nes motivé·es, qui donnent de leur temps pour faire vivre la ville. Le travail bénévole joue un rôle central car sans celui-ci, l'un des piliers de notre vie en collectivité s'effondrerait. Il est d'ailleurs impensable d'imaginer la Suisse sans ce type d'activités.

La Suisse, pays d'associations
D'après l'Observatoire du bénévolat, la population suisse a fait preuve d'un très fort engagement en 2020. Les ¾ de la population sont membres d'une association ou d'une organisation d'utilité publique.

Il n'existe pas de statistique complète sur le nombre et la forme des associations en Suisse, car elles ne sont pas soumises à l'obligation d'enregistrement. Elles constituent toutefois l'une des formes légales les plus répandues. La liberté d'association garantie par la Constitution fédérale consiste en la possibilité de former ou de rejoindre un groupe pour une durée prolongée.

En conclusion, être bénévole dans une association, c'est agir pour une société engagée, responsable, saine et solidaire. S'engager permet de faire de nombreuses rencontres avec des personnes partageant les mêmes valeurs ou les mêmes envies.

Ludivine Guex,
cheffe de l'Office de la culture

Une maison pour les associations
La Maison des Associations (MDA) souhaite disposer d'un lieu permettant de réunir le tissu associatif et créer ainsi des synergies. Ce projet est en cours d'étude et pourrait voir le jour début 2022. La MDA regroupe une quarantaine d'associations morgiennes et de la région. Elle organise aussi le Colibris Festival qui permet de découvrir la richesse de la vie associative locale et d'y prendre part.

SAUVETAGE SUR LE LAC
Sécurité assurée grâce aux volontaires

Les sociétés de sauvetage sont les premières à intervenir en cas de difficultés sur le lac. Elles veillent à la sécurité de toutes et tous et encadrent les manifestations telles que les régates.

Parmi la centaine de membres de la section morgienne, la moitié est active et assure les vigies (des tours de garde durant les week-ends de Pâques à octobre) ainsi que la permanence tout au long de l'année. « On fait du bénévolat pur, mais on le fait aussi parce qu'il y a une belle équipe, une belle place pour se réunir et partager des moments de rencontre et de convivialité. On allie l'utile à l'agréable car ça fait partie du jeu », explique Philippe Bonzon, président de la section et membre depuis 1984.

Se former au sauvetage
Pour devenir membre, « il faut avant tout de la bonne volonté et du temps libre », affirme Philippe Bonzon. S'il vient du métier, ce n'est pas le cas de tout le monde. « On a de tout : des anciens policiers et des ambulanciers, mais aussi des personnes qui travaillent à la voirie, qui sont comptables, même un ancien bijoutier. Une fois autour de la table, elles et ils sont toutes et tous sauveteurs. » Avant de le devenir, les personnes intéressées débutent par une année en tant que mousses. Après avoir appris les bases de la navigation et des premiers secours, les volontaires ont le choix de s'engager comme membres à part entière. Il faudra alors compter cinq ans de formation pour devenir autonomes.

Appel aux dons
Outre le sauvetage, le quotidien de la section est aussi rythmé par des évènements et des fêtes qui visent à lever des fonds. Car si la société reçoit un soutien de la Commune et du Canton, elle compte surtout sur les dons des navigateur·rices et de la population. Les membres donnent de leur temps pour tenir des stands au Paléo, à la fête du vieux port et aux Caf' Conc', bien que ces activités aient été entravées par la pandémie ces deux dernières années.

Kathleen Vitor,
chargée de projets en communication

Pour faire un don à la société : sauvetage-morges.ch/donateurs

Personnalités morgiennes : Lydia Opienska-Barblan (1890-1983)

Lydia Opienska-Barblan, née et décédée à Morges, est une cantatrice, cheffe de chœurs et compositrice. Elle enseigne plusieurs années à l'étranger et en Suisse, puis se réinstalle définitivement à Morges en 1926. Ici, elle fonde puis dirige pendant trente ans le chœur de dames *Les Mouettes*. Pédagogue passionnée, elle enseigne la technique vocale orthophonique jusqu'à l'âge de 90 ans. Avec succès : elle est la première femme à recevoir la bourgeoisie d'honneur de la Ville ; la France et la Pologne la récompensent également. Une plaque commémorative à la Grand-Rue 100 indique la maison où Lydia Opienska-Barblan et son mari, le compositeur Henryk Opienski, ont vécu. Plusieurs objets lui ayant appartenu font partie de la collection du Musée Paderewski, signe de l'amitié qui liait Lydia Opienska-Barblan et le musicien polonais. Prochainement, une sculpture sera érigée dans les jardins de Seigneux en l'honneur du parcours remarquable de la cantatrice.

Sara Buncic,
stagiaire à l'Office de la culture

PORTRAIT

Marielle Blanc revisite le quotidien

Lauréate du Prix d'encouragement artistique 2018 de la Ville, Marielle Blanc a inauguré cet automne sa première sculpture pour l'espace public. *La Tour en Équilibre* orne désormais le giratoire de Warnery.

Attablée dans un café, Marielle Blanc dispose devant elle quelques-uns de ses *Doodles,* un projet qui l'occupe depuis 2012 et fera l'objet d'une exposition immersive à l'Espace 81 en 2022. « Je dessine des centaines de visages, les uns collés aux autres, en effectuant le même geste tout en donnant à chacun un caractère unique. L'individualité se perd dans la multiplicité pour ne former plus qu'un motif abstrait. »

Des jeux d'échelles et d'équilibre

À travers la sculpture, l'artiste explore des éléments du quotidien en les détournant. « Mes œuvres sont à l'échelle humaine pour confronter directement le public avec un objet qu'il connaît et faire travailler son imagination. »

Son inspiration, elle la trouve partout, comme l'idée du Jenga qui lui est venue après avoir découvert ce jeu lors d'une soirée entre amis. Le principe du jeu voué à s'écrouler évoque une situation d'instabilité qui fait écho à l'actualité. La notion d'équilibre instable et le rapport de tension qui en découle sont d'ailleurs récurrents dans son travail, à l'instar de *Backwards Slide,* une pièce composée d'un fauteuil roulant placé au sommet d'un toboggan, confrontant jeunesse et vieillesse.

Avec *La Tour en Équilibre,* Marielle Blanc signe sa première œuvre monumentale. « C'est émouvant de voir mon travail dans l'espace public. C'était très intéressant de travailler avec différents corps de métiers, d'avoir l'expertise d'ingénieurs qui ont su trouver des solutions pour retranscrire ma vision initiale. Je suis très contente du résultat. »

À l'avenir, la Morgienne de 31 ans espère avoir l'occasion de continuer à travailler sur des projets similaires. « Je pense qu'il n'y a pas de meilleure visibilité pour l'art que l'espace public qui est accessible à tout le monde. »

Kathleen Vitor,
chargée de projets en communication

SORTIE DES AÎNÉ·ES 2021

Des retrouvailles avec le sourire

L'édition théâtrale de la sortie des aîné·es a pu se dérouler avec succès le mercredi 29 septembre 2021 dans un Théâtre de Beausobre fraîchement rénové.

Après l'annulation de l'édition 2020 pour des raisons sanitaires, la fameuse sortie a pu (enfin) avoir lieu en 2021. Organisée annuellement par la Ville de Morges, cette manifestation permet aux personnes âgées de 70 ans et plus d'assister à un spectacle ou de participer à une sortie sur un bateau de la CGN.

Cette année, les invité·es ont pu non seulement apprécier les nouveaux espaces flambant neufs du Théâtre de Beausobre, mais encore et surtout rencontrer un Simon Romang complètement déchaîné qui a joué son spectacle *Charrette !* devant environ 400 personnes. Le public a été ravi de découvrir l'humour du natif d'Apples, aperçu durant le confinement dans une émission de sport de la RTS. Les éclats de rire étaient au rendez-vous, sans parler du simple plaisir de se retrouver et d'aller au théâtre.

Le rendez-vous pour l'année prochaine est d'ores et déjà pris. L'édition 2022 de la sortie des aîné·es devrait avoir lieu, sous réserve des conditions sanitaires, sur le Léman à bord d'un bateau de la CGN… avec, cette fois-ci, l'espoir de trinquer !

Abdelrahman Abu El Hassan,
chef de l'Office de la cohésion sociale

Grande Table 2022 : appel aux contributions

La traditionnelle fête multiculturelle qui anime la Grand-Rue tous les deux ans fera son retour le dimanche 12 juin 2022, sous réserve des conditions sanitaires. La dernière édition avait été annulée à cause du COVID.

La Grande Table vise à promouvoir différentes cultures en proposant des mets d'ici et d'ailleurs. La journée est rythmée par des spectacles folkloriques qui font voyager à travers le monde.

La Commission consultative d'intégration Suisses-Étrangers recherche des associations ou des particuliers désireux de présenter leur pays, leurs plats ou tout simplement leur culture. Pour tenir un stand, contactez l'Office de la cohésion sociale par courriel cohesion.sociale@morges.ch ou par téléphone au 021 804 15 15.

Abdelrahman Abu El Hassan

Activités du Bureau du Conseil

À quoi sert donc le Bureau du Conseil communal ? La réponse est simple : il effectue tout le travail nécessaire à la tenue des séances, loin des projecteurs. Voici quelques-unes de ses tâches.

En premier lieu, le Bureau règle l'ordre du jour, de concert avec la Municipalité. Le Bureau prépare et transmet également toute la documentation liée aux séances en format électronique ou papier, à plus d'une centaine de personnes. Mais il n'y a pas que les séances du Conseil : quatre fois par an, il prépare et dépouille les votations – c'est plus souvent encore en cas d'élections. En plus de cela, le Bureau assure une mission de représentation du Conseil communal dans diverses manifestations. Enfin, il assure des tâches de documentation et d'archives à l'égard des acteur·rices politiques et du grand public. C'est ainsi que tous les documents liés aux travaux du Conseil se trouvent sur les pages dédiées du site internet de la Ville.

Jean-Pierre Morisetti,
pour le Bureau du Conseil communal

DÉMOCRATIE

Aujourd'hui, on vote !

Le dépouillement des bulletins obéit à des règles strictes, assurant la crédibilité des résultats. Explications.

Les votations et les élections rythment la vie politique suisse. Au moins quatre fois par an, les électrices et électeurs inscrits, soit un peu plus de 10'000 personnes à Morges, sont amenés à se prononcer au moyen du bulletin de vote reçu. Le Secrétariat municipal assure la distribution des bulletins et la réception des enveloppes de vote par correspondance. Le jour J, soit le dimanche du scrutin, le Bureau électoral prend la relève. À Morges, cette instance réunit au minimum les 11 membres du Bureau du Conseil communal, représentant tous les groupes politiques de la ville.

Des opérations claires et surveillées
Le dépouillement débute après la répartition des tâches : ouvrir les enveloppes de vote, compter les bulletins et accueillir les quelques électeur·rices venus voter directement à l'Hôtel de Ville entre 9 h30 et 11 h. Des appareils automatiques, en particulier celui comptabilisant les « oui » et les « non » des votations, permettent de réaliser rapidement les opérations. Pour garantir la régularité du scrutin et bien prendre en compte toutes les voix exprimées, chaque étape est suivie par au moins deux personnes. À la fin, les nombres d'enveloppes, de bulletins et de voix doivent tous correspondre. Si ce n'est pas le cas, un recomptage peut être nécessaire ! Le processus dure environ quatre heures. Puis survient enfin la publication des résultats, généralement autour de midi.

Plus fastidieux lors d'élections
Les suffrages pour chaque liste et chaque candidat·e doivent être comptabilisés manuellement ; le travail est bien plus conséquent. Le Président du Bureau électoral fait alors appel à d'autres électeur·rices de la commune pour renforcer son équipe, mettant surtout à contribution des membres du Conseil communal. Malgré ces aides, le dépouillement, plus fastidieux, peut s'étendre jusqu'en soirée. Quelle que soit la durée nécessaire, il se déroule avec sérieux, dans une ambiance détendue.

En conclusion, ce sont souvent les élu·es de la commune qui s'assurent que les cartes de vote sont bien comptabilisées et que l'opinion de l'ensemble des votant·es a été prise en compte. Cependant, il peut arriver qu'une citoyenne ou un citoyen lambda soit appelé à contribuer au dépouillement. Et découvrir ainsi concrètement le chemin parcouru par les bulletins de vote.

Pascal Martin,
conseiller communal

RÉCIT

Mes débuts au Conseil communal

Des hauts et débats : les premiers mois d'un nouveau membre au Conseil communal.

Quoi de mieux qu'une salle de gymnastique pour faire ses « premiers pas » au Conseil communal ? Le 10 juin dernier, lors de la séance d'installation à la salle omnisports de Beausobre, j'ai pris conscience avec émotion que je faisais désormais partie des 100 personnes qui participeraient aux décisions de la vie publique morgienne ces cinq prochaines années.

La nouvelle Municipalité a elle aussi pris ses fonctions tambour battant, sur la musique des *Aventures de Tintin,* impeccablement interprétée par l'Harmonie Morgienne. Espérons que cette entrée tonitruante nous mènera plus près du *Lotus bleu*, qui représente la sagesse, la connaissance et l'intelligence chez les bouddhistes, que de *Tintin au Congo*.

Nouveau vocabulaire
Puis nous sommes entrés dans le vif du sujet. Il a fallu commencer à apprendre le protocole et un lexique tout en mots nouveaux tels que « motion », « préavis » ou encore « rapport de commission ». J'ai également découvert un temps suspendu, lorsque les séances se prolongent sous l'effet du jeu politique. J'ai aussi pu vivre de beaux moments de collaboration, comme lorsqu'une commission a suggéré une modification à un préavis de la Municipalité, laquelle s'est ensuite ralliée à cette proposition. Vivement les prochains débats, que je souhaite sereins et constructifs !

Julien Besuchet,
conseiller communal

Billet du Président
Retour vers le futur

Se trouver à nouveau au perchoir, vingt-trois ans après, c'est le rare honneur de présider une seconde fois le Conseil : à ce jour, seul un de mes prédécesseur·es a fait l'exercice.

Les différences entre 1998 et 2021 ? Les années législatives débutaient le 1er janvier, pas en juillet ; le règlement du Conseil a changé, affiné de nouveautés et de subtilités ; les citoyen·nes ne votent quasiment plus que par correspondance. Cependant une chose est restée : le côté « école, *en classe et dans la cour* ». Comme en classe, chaque élu·e travaille en commission avec assiduité, portant sur la chose publique un jugement issu de sa sensibilité politique et de sa situation personnelle. Et côté cour, les sérieux débats en plénum, souvent passionnés, sont de temps en temps assortis d'effets de manche. Des débats parfois tendus, mais apportant aux votes force de décisions.

Jean-Pierre Morisetti,
Président du Conseil communal 2021-2022

Fermeture et permanences des bureaux de l'administration communale

À l'occasion des Fêtes de fin d'année, l'administration communale ferme ses bureaux du jeudi 23 décembre 2021 à 16 h au lundi 3 janvier 2022 à 8 h. Des permanences sont assurées par les services suivants :

- **Police Région Morges :** ouverte 24 h/24 et atteignable au 021 811 19 19
- **Vol ou perte de document d'identité :** Pour obtenir une attestation : Police Région Morges au 021 811 19 19
  Pour un passeport d'urgence : 0800 01 12 91 ou biometrie.vd.ch
- **Problème avec l'eau, le gaz, l'électricité en dehors de votre logement :** Police Région Morges au 021 811 19 19
- **Services industriels :** 021 823 03 20 ou, en cas de non-réponse, 021 811 19 19 (police)
- **Pharmacie de service** les dimanches et jours fériés : Pharmacie24, avenue de Montchoisi 3, 1006 Lausanne, ouverte jusqu'à minuit, 021 613 12 24
- **Médecin de garde** (Centrale téléphonique) : 0848 133 133

Informations : morges.ch

La Ville de Morges vous souhaite de joyeuses Fêtes de fin d'année !

Impressum :
Édité par la Ville de Morges
Responsable de la rédaction : Patrick Le Fort
Édition : José Gomes Da Costa
Crédits images : Christian Baudat, Raphaël Dupertuis, EERV, Limitless, Ville de Morges, Kathleen Vitor, Pas seul à Noël, Twenty20, Darrin Vanselow
Graphisme : Atelier Matthieu Gétaz
Impression : Papier FSC offset Amber Graphic 100 gm²
PCL Presses Centrales SA
Tirage : 10'800 ex.
Coût de production, d'impression et de distribution : CHF 1.–/ex.

ACTUALITÉS ET SERVICES

Pas seul·e au réveillon de Noël

La soirée *Pas seul à Noël* réunit une centaine de personnes chaque année, à l'occasion du réveillon, dans une ambiance festive et conviviale.

Pas seul à Noël, c'est aussi le nom de l'association à but non lucratif qui organise l'évènement, active à Morges depuis bientôt une dizaine d'année. Elle se donne pour mission d'offrir une solution aux personnes qui n'ont pas la chance de pouvoir passer la soirée du 24 décembre avec leurs proches.

Au programme : un bon repas, mais aussi diverses animations. On y danse, on y chante, et on y célèbre l'esprit de Noël. Un petit cadeau est aussi prévu pour chaque convive.

Cette action solidaire est rendue possible par la participation des commerçants locaux, de la Ville, ainsi que de plusieurs entreprises et fondations régionales. C'est grâce à cette union collective que l'association peut se permettre d'ouvrir l'accès à la soirée pour le prix modique de CHF 10.

Florian Morel,
secrétaire

Le 24 décembre 2021 dès 19 h aux Caves de Couvaloup à Morges. Certificat COVID obligatoire. Inscription nécessaire au préalable, dès le 1er décembre, au 079 926 58 66.

Sapin solidaire

Plus d'infos et inscriptions jusqu'au 15 décembre : sapin-solidaire.eerv.ch

L'action « Sapin solidaire » est lancée à Morges sous le flambeau de la bénévole Diane Fehlmann et de l'Église réformée.

Afin d'aider les familles dont le budget est plus serré cette année, ce projet offre la possibilité, aux familles qui le souhaitent, de demander un cadeau pour leurs enfants (CHF 40 maximum) de manière complètement confidentielle et sans aucune obligation religieuse. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire « recevoir » sur le site **sapin-solidaire.eerv.ch**.

Un stand sera présent sur le domaine public pendant 4 jours permettant de récolter les cadeaux auprès de la population :

- les vendredi et samedi 10 et 11 décembre 2021 de 7 h à 18 h (heures de fermeture des magasins) ;
- les vendredi et samedi 17 et 18 décembre 2021 de 7 h à 18 h (heures de fermeture des magasins, samedi prolongé jusqu'à 20 h).

Les cadeaux seront à retirer le moment venu au Cellier de l'Hôtel de Ville à Morges.

Toutes les personnes qui participent au projet sont des bénévoles qui s'engagent à respecter l'anonymat des familles.

Giancarlo Stella,
secrétaire municipal

Agenda

Hiver 2021-2022

Atelier d'écriture
Bibliothèque municipale, les jeudis, 10 h
Animé par Françoise Mees
Inscription : ecrituremorges@gmail.com

Divinum
Du 18 au 29 novembre, Parc des Sports
Un salon suisse des vins du monde
salon-divinum.ch

Marché de Noël
Du 1er au 5 et du 8 au 12 décembre,
Château de Morges
morgesmarchedenoel.ch

Samedi à la Pati !
4 décembre, 8 janvier, 12 février et 5 mars,
Patinoire des Eaux-Minérales
patinoiremorges.ch

Expo Fondation Bolle
Jusqu'au 5 décembre
Le quotidien des Morgiens au XXe siècle
fondationbolle.ch

La Maison du Dessin de Presse
Du 10 décembre au 6 février
Rétro du dessin de presse suisse 2021
Dans la Grand-Rue
mddp.ch

Espace 81
Visites guidées :
12 décembre, de 15 h à 16 h
Nous et les Autres – des préjugés au racisme
Inscription obligatoire :
culture@morges.ch
Grand-Rue 81, 1110 Morges
morges.ch/nous-et-les-autres

Fête du Père Noël
15 décembre, de 14 h à 17 h,
Patinoire des Eaux-Minérales
patinoiremorges.ch

Repair Café
15 janvier, de 13 h à 17 h
16 février, de 16 h à 21 h
Rue des Fossés 16, Morges
(ancien collège des Jardins)
morges-region-transition.ch/repair-cafe

Je me défends toute seule
5 février, 5 mars, 2 avril, de 14 h à 16 h,
Château de Morges
Démonstration et initiation à la première méthode d'autodéfense féminine éditée en Suisse en 1905.
chateau-morges.ch

Sunday-training
6 février, Beausobre
Infos et inscriptions :
sunday-training.ch

Musée Alexis Forel
Jusqu'au 13 mars
Nostalgies
Visites commentées : 1er et 8 décembre, 15 h
museeforel.ch

Château de Morges
Jusqu'au 1er mai
Le sexe faible ? Femmes et pouvoirs en Suisse et en Europe (XVIe-XXe siècle)
Conférences
2 décembre, Madline Favre
13 janvier, Marc Vaucher
chateau-morges.ch

Ces évènements sont sous réserve des conditions sanitaires.